43e ANNÉE. — N° 16.984
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 6, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS — 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f 30f
France et Colonies... 9 » 17f 32f
Etranger..... 20 » 20f 40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

MERCREDI 1er JANVIER 1919
CIRCONCISION
SOLEIL: lever 7h42; coucher 4h29
LUNE: nouvelle le 2; P. Q. le 9

La Presse boche et la libération de l'Alsace-Lorraine

A la suite des articles dans lesquels j'ai relaté les impressions recueillies au cours de mon voyage à Metz et à Strasbourg, plusieurs correspondants m'ont posé des questions qui se résument toutes en ces mots : Avez-vous vu des Allemands (des civils, s'entend), quelle était leur attitude, que semblaient-ils penser des manifestations enthousiastes de la population à l'égard des Français ?

Si j'ai vu des Allemands ? Evidemment; car ils sont très nombreux à Metz et à Strasbourg et j'en ai certainement croisés dans les rues, mais sans savoir que je côtoyais des Boches et, n'ayant eu l'occasion de m'entretenir avec aucun d'entre eux, je ne saurais rien dire de leurs pensées intimes.

La curiosité de mes correspondants me paraît cependant d'autant plus naturelle, que j'ai interrogé moi-même plusieurs Alsaciens à ce sujet; ils m'ont tous répondu à peu près ceci : Les Boches qui résident dans le pays se demandent à quelles platitudes ils pourraient bien avoir recours pour éviter d'être vomis de nos villes, où ils veulent essayer de se maintenir; le fait d'avoir pavoisé leurs maisons pour l'entrée des vainqueurs, caractérise leur mentalité; ils ne songent qu'à « kamoufler » leur pensée.

J'ai posé la même question à un poilu de mon ancien régiment que j'ai eu la joie de rencontrer, portant un galon et une palme de plus que lorsque je l'avais quitté; versé dans un bataillon de chasseurs à pied, il était en résidence à Strasbourg depuis une dizaine de jours.

Je transcris textuellement sa réponse : « Les civils boches, m'a-t-il dit, font un peu la g...le, mais ils ne « rouspètent » pas et quant à ce qu'ils pensent, on s'en f... »

Ces renseignements sur l'état d'esprit des Allemands immigrés en Alsace et en Lorraine m'ont paru un peu vagues; c'est pourquoi je me suis gardé d'en parler.

Mais si les Boches restés chez nous cachent leurs sentiments au plus profond de leur âme camouflée, les journaux d'outre-Rhin, en revanche, reflètent l'impression produite en Allemagne par la perte de l'Alsace-Lorraine.

Que les Allemands déplorent cette conséquence de leur défaite, cela rentre dans l'ordre des choses et ne présente pas grand intérêt; mais les réflexions inspirées à leurs journalistes par l'explosion de joie enthousiaste qui a accueilli nos troupes et par les manifestations qui ont consacré le retour des deux provinces à la France, méritent d'être connues.

L'amertume y alterne avec la rage, et l'insulte grossière s'y mêle aux regrets.

« Le drapeau français fut arboré sur la cathédrale de Strasbourg avant même que les troupes allemandes eussent toutes quitté la ville ! » s'écrie le *Munchen Abendzeitung*.

Le journal boche n'en revient pas et se montre furieux de ce que les annonces allemandes aient disparu des devantures en même temps que la presse d'Alsace et de Lorraine publiait des articles « qui n'étaient pas des professions de foi de fidélité à l'Allemagne ». *(Sic.)*

La *Gazette de Francfort* avoue cauteleusement que l'Allemagne a commis deux fautes : l'annexion sans referendum et le régime spécial infligé aux pays annexés; « quatre années de dictature militaire, ajoute-t-elle, ont consommé la rupture. »

Cela revient à déplorer que les Allemands soient des Boches, c'est-à-dire des êtres incapables d'agir autrement qu'ils ne l'ont fait.

La *Gazette Populaire de Cologne* donne libre cours à sa rage et vomit l'injure; c'est plus normal.

« Les Alsaciens sont des « vandales », dit-elle, ils ont renversé le monument de Guillaume Ier et traîné aux pieds de Kléber la tête de l'empereur ! »

Imprécations ahurissantes de la part de ces destructeurs de nos villes et de nos plus beaux monuments, mais qui ne sont rien à côté de cette perle, que je cueille dans le même journal : « Les Alsaciens manquent de caractère national, ils se jettent au cou du vainqueur (exemple la protestation de 1871). Leur attitude est ignominieuse : *Ils n'ont pas la dignité que les Allemands ont observée chez les peuples qu'ils ont envahis.* »

Dignité ! Qu'est-ce que cela peut bien signifier dans le langage des bourreaux de la Belgique et de nos départements du Nord ?

La *Gazette de la Croix*, elle, passe sa fureur sur les Allemands immigrés : « La population de Saint-Louis, lit-on dans cette feuille, est composée, pour les trois quarts, d'Allemands immigrés et le maire néanmoins l'a invitée à pavoiser. Chez ces gens l'amour passe par l'estomac. »

Comme la *Gazette de la Croix* connaît bien ses compatriotes !

« Mais les manifestations populaires ne sont pas un referendum valable, proclame la *Gazette Populaire de Cologne*, déjà nommée; l'explosion de joie n'a rien à voir avec l'expression réfléchie d'un sentiment politique. »

La *Deutsche Alleyemeine Zeitung* appuie ce raisonnement, en affirmant que « ces considérations ne donnent pas à l'Alsace le droit de décider « contre elle-même », ni à la France celui de considérer l'occupation comme une prise de possession »

Un certain Georg Wolff, dans la revue *Deutsche Politik*, va plus loin et invite Wilson à changer sa formule : « Au lieu de réparation de l'injustice commise à l'égard de la France, c'est à l'égard de l'Alsace-Lorraine qu'il faut dire, » d'après lui.

Ces raisonnements participent à la fois de l'inconscience, de la fourberie cynique et de la stupidité; ils s'écroulent d'ailleurs devant un aveu lamentable de la *Gazette Populaire de Cologne*.

Ne pouvant nier l'enthousiasme et la joie des populations libérées, la *Gazette* gémit mélancoliquement : « Voilà donc le résultat de cinquante ans d'efforts pour gagner le cœur des Alsaciens ! »

Le cœur des Alsaciens; ils osent en parler ! pour le gagner il leur eût fallu le connaître et il est bien trop au-dessus d'eux pour qu'ils aient jamais pu le comprendre.

Ecoutez cette anecdote. Toute la délicatesse de sentiment des Alsaciens s'y révèle, montrant la profondeur de l'abîme qui séparait et eût séparé toujours, quoi qu'il advint, l'âme alsacienne de la mentalité boche.

Lors de mon voyage aux pays libérés, je suis entré un soir, à Strasbourg, dans un bal payant. La composition de l'assistance correspondait au prix d'entrée (5 marks pour les hommes, 2 marks et demi pour les femmes) assez peu élevé pour être accessible même aux petites bourses.

La joie battait son plein, les danses alternaient avec le chant de la *Marseillaise* et le refrain de *Madelon*, repris en chœur par toute la salle.

J'étais là, m'imprégnant de belle et franche gaîté, lorsqu'un Strasbourgeois de mes amis vint à moi accompagné d'un jeune homme qui, intimidé, me dit-il, par mon grade et mes décorations, désirait depuis un moment me parler et n'avait osé m'aborder.

Ce jeune Alsacien (un villageois, non un citadin, je tiens à le faire remarquer) me montrant une jeune fille vêtue du costume national, qui se tenait près de lui, me dit : « Mon colonel, vous avez été blessé en vous battant pour nous, voici ma fiancée; voulez-vous prendre sa main et la mienne dans les vôtres, cela nous portera bonheur et c'est un instant que nous n'oublierons jamais. »

Je pris leurs deux mains dans les miennes et, toute parole eût été de trop, je les serrai silencieusement, avec une émotion qui mit une petite larme entre mes cils.

Le génie de toute une race se décèle dans les paroles et dans le geste de ce jeune paysan, et cela, tout l'intellect des 70 millions de Teutons s'épuiserait en vain sans arriver à le comprendre.

On n'en peut douter en les voyant assimiler la conquête brutale de 1871 à la libération joyeuse de 1918 et reprendre, à leur compte, à ce propos, les paroles prononcées jadis par l'organisateur de la défense nationale.

La *Deutsche Allgemeine Zeitung* ose en effet imprimer : « Gambetta a dit : Pensons y toujours ! ce sera la devise de l'Allemagne. »

Le journaliste boche oublie que Gambetta avait ajouté : « N'en parlons jamais. »

Qu'il suive donc, et ses confrères avec lui, ce sage conseil; car, qu'il le veuille ou non la question est réglée maintenant et si l'Allemagne essayait encore de la soulever, elle ne s'attirerait que cette réponse : N'en parlons plus.

Colonel PICOT.

PAUL MARGUERITTE

Une dépêche de Charles Derennes nous apprend la mort subite du romancier Paul Margueritte, à Hossegor, dans cette thébaïde landaise qu'il aimait tant, et où il avait trouvé — à côté d'amis très chers comme J.-H. Rosny jeune — la paix du cœur et l'activité continue de l'esprit.

Nous perdons avec lui nombre d'œuvres en chantier où se serait affirmée cette maîtrise originale, faite d'ardente pitié pour les capitulations de la chair et les surprises du cœur, qui lui marquait sa place dans la production de ce temps.

L'homme et l'œuvre allaient de pair. Ce fils du rude soldat que fut le glorieux général Margueritte était grand, élégant, avec une allure de cuirassier distingué et un visage de médaille taillé à grands plans sous les cheveux blancs coupés ras. Il était sobre de paroles et d'effusions, mais on sentait bientôt la chaleur rayonnante de cette âme tendre, son affectueuse sollicitude pour ses amis, ce besoin discret d'être aimé qui aimantait les sympathies.

Il s'est mis tout entier dans ses romans dont la franchise d'étude directe, la sûreté et la délicatesse d'analyse s'enveloppent d'une mélancolie un peu hautaine. Les conflits de la passion avaient en lui un observateur sagace, mais attendri sans vaine sensiblerie, indulgent sans lâche mollesse.

Il savait prendre parti, en se gardant de prêcher comme Dumas fils; il ne vaticinait pas, il ne jetait pas l'anathème. Il condamnait avec des excuses atténuantes; il pardonnait au nom de l'humaine nature plutôt que du ciel.

Sa manière se faisait d'année en année plus forte et plus souple. Il dépouillait ses romans des complications de détail pour mettre en valeur, d'une frappe plus nette, les milieux, les caractères et les passions heurtées. Il devenait classique sans préméditation. Le *Souffle de l'Esprit*, qui paraîtra cette année dans la *Revue des Deux-Mondes*, nous donnera la vraie mesure de son talent — et aussi, hélas ! de la perte que nous venons de faire.

Paul Margueritte, nous le disions plus haut, adorait ces landes du Sud-Ouest qui avaient été pour lui une révélation : « J'aime les Landes, écrivait-il un jour. J'y ai bâti ma maison, dans un coin perdu sous les pins. C'est un riche pays avec sa Chalosse fertile, ses forêts résineuses et ses étangs gris. L'âme des habitants mêle le sérieux pratique des Bordelais à la verve malicieuse des Gascons. C'est une âme simple, forte et belle. »

C'était, lui aussi, une âme simple, forte et belle. C'est le secret des beautés de son œuvre, des tristesses et des joies de sa vie...

P. B.

C'est chez M. J.-H. Rosny jeune, à Hossegor, au bord de l'étang de Biscarrosse, dans les Landes, que Paul Margueritte est mort subitement. Il était né en Algérie, à Laghouat, en 1860

Employé au ministère de l'instruction publique, M. Paul Margueritte débuta dans les lettres en 1884 par une biographie : « Mon père », où il retraçait l'histoire du général Margueritte, qui commanda à Sedan la fameuse charge des chasseurs d'Afrique. Il se sépara du groupe naturaliste en 1887, après avoir signé le « Manifeste des cinq » contre « la Terre » de Zola. Analyste au style vigoureux, riche en détails, M. Paul Margueritte publia de 1884 à 1896 de nombreux ouvrages, parmi lesquels : « Tous quatre », « Pascal Jefosse », « le Cuirassier blanc », « Vers l'Honneur », « l'Essor ». Puis il nous avec son frère, M. Victor Margueritte, une collaboration qui ne tarda pas à conquérir la notoriété, et à laquelle on doit, entre autres œuvres : « les Braves Gens », « la Commune », « le Désastre ».

Les deux frères se séparèrent il y a dix ans environ, et chacun d'eux écrivit de son côté. Le dernier ouvrage de Paul Margueritte, « Jouir », parut il y a peu de temps..

L'Œuvre nouvelle de la Croix-Rouge américaine

Paris, 30 décembre. — La Croix-Rouge américaine avait, pour faciliter son travail, divisé la France en zones dont chacune avait son chef particulier et ses ressources prévues. Ces zones ont été abolies et la Croix-Rouge américaine organise à présent dans les régions dévastées des entrepôts où les comités de secours formés par le gouvernement français puiseront les marchandises qui leur seront nécessaire.

La cessation des opérations militaires laisse à la Croix-Rouge américaine la disposition d'un matériel considérable et de nombreuses marchandises.

La Croix-Rouge américaine, au lieu de confiner ses efforts dans un seul district, demande à collaborer avec le gouvernement français pour répartir ses réserves entre toutes les populations éprouvées. Des entrepôts sont créés ou vont être créés par la Croix-Rouge américaine à Lille, Amiens, Laon, Châlons, Mézières, Verdun, et en Belgique à Bruges, Courtrai et Adinkerque.

EN RUSSIE

UNE NOUVELLE REPUBLIQUE

Londres, 31 décembre. — Le 26 décembre, un nouvel Etat a été formé en Ukraine occidentale avec Tarnopol comme capitale. Il s'agit d'une république dont le président est un certain Levitzky. La tranquillité y règnerait.

REACTION D'OUVRIERS

Stockholm, 31 décembre. — Les ouvriers des manufactures textiles de Moscou ont chassé les comités directeurs bolcheviks et ont rappelé les anciens directeurs et ingénieurs.

Le chômage est presque général à cause du manque de matières premières. Le travail a complètement cessé dans la région industrielle d'Ivano-Vosnessensk. Environ 350,000 ouvriers sont sur le point d'être privé de tout travail et menacent d'envahir Moscou. Pour parer à ces difficultés et éviter les conséquences du mécontentement général, le gouvernement bolchevik s'efforce de mobiliser dans l'armée rouge le plus grand nombre possible d'ouvriers étrangers jusqu'à quarante-cinq ans.

LES BOLCHEVIKS SE PREPARENT

Helsingfors, 31 décembre. — De grands préparatifs de forces navales sont en cours à Cronstadt.

CHEFS MILITAIRES BOLCHEVIKS ARRETES

Stockholm, 31 décembre. — Les bolcheviks qui avaient arrêté Avtonomoff, commandant en chef des armées maximalistes opérant au Caucase, parce que, malgré les ordres de Trotsky, il continuait à combattre les Allemands, ont emprisonné son successeur Sarckin, de même que le chef d'état-major de cette armée, Nivzoroff, soupçonnés d'être favorables aux alliés.

La Russie du Nord exaspérée par les Bolcheviks

Londres, 30 décembre. — On mande d'Arkhangel (28 décembre) au « Morning Post » :

Le parti de la guerre qui détient une grande part du gouvernement d'Arkhangel se dispose à agir contre les bolchevistes qui ont révolté les paysans par leurs actes de cruauté et les méthodes allemandes de pillage.

Il y a dix jours, les bolchevistes se sont avancés dans les environs de l'inega à 230 verstes d'Akhangel. Ils ont détruit les fermes et assassiné les femmes et les enfants. Les paysans exaspérés, aidés par les troupes américaines, les ont repoussés jusqu'à 70 verstes au delà de Pinega.

Dans le district de Dvina, à Seitzo, les bolchevistes ont été défaits par les troupes du Nord assistées de forces anglaises et françaises et d'officiers russes.

Il y a quelques jours, les troupes du Nord ont capturé sans assistance étrangère 50 prisonniers et un transport militaire bolcheviste. Le général Marushevsky leur a envoyé des canons, des munitions et des officiers sanitaires.

Ludendorff commanderait l'armée bolchevique (?)

Stockholm, 27 décembre (retardée). — Des voyageurs arrivés de Pétrograd par le vapeur « Cironna » racontent que le général Ludendorff se serait réfugié à Moscou, et que le gouvernement des Soviets, après un conseil secret, lui aurait confié le commandement en chef de l'armée bolchevique. Des informations analogues sont parvenues à Stockholm en ces derniers temps par d'autres voies.

D'après ces renseignements, une collaboration intime tendrait à s'établir entre les bolcheviks et les éléments militaires allemands. Une chose est notamment certaine, c'est que des chimistes et d'autres techniciens allemands se sont mis au service du gouvernement de Moscou pour la fabrication du matériel de guerre. Il est également certain qu'à Riga des troupes bolcheviques sont commandées par des officiers allemands.

L'union de la Roumanie et de la Transylvanie

Bucarest en Fête.

Bucarest, 27 décembre (retardée). — La mission du gouvernement transylvain envoyée par la décision de l'Assemblée d'Alba-Julia pour remettre au roi Ferdinand de Roumanie, à Bucarest, l'acte de l'union, a été l'objet d'une réception grandiose dans la capitale roumaine.

A son arrivée, elle a été saluée par tous les ministres du royaume, par un grand nombre de généraux, par le représentant de la légion transylvaine, par le comité de la Ligue de l'unité nationale, etc.

Le président du conseil national des Saxons de Bucarest, le docteur Frank, était présent à cette réception. Des allocutions émouvantes ont été échangées.

La foule a fait des ovations enthousiastes aux ministre et évêques transylvains. La mission est descendue au palais royal, où des appartements lui ont été réservés.

Le lendemain, le roi a reçu la députation et le ministre Colditsh a remis au roi la décision d'Alba-Julia.

En Italie

Les pertes de l'Italie dans la guerre

Rome, 31 décembre (officiel). — Le chiffre total des pertes subies par l'armée italienne sur tous les fronts au cours de la guerre s'élève à 460,000 morts, dont 16,362 officiers, et à 947,000 blessés, dont 33,347 officiers. Sur les fronts autres que le front italien, le chiffre total des morts est de 7,934, celui des blessés, de 15,196. On estime que le nombre d'hommes devenus totalement ou partiellement invalides à la suite de blessures ou de maladies contractées au front dépasse 500,000.

Prochain remaniement du cabinet

Rome, 30 décembre. — Un remaniement ministériel est très probable en Italie avec, comme base, MM. Orlando, Sonnino et Nitti.

Autour de la démission de M. Bissolati

Rome, 31 décembre. — Le « Giornale d'Italia » dit :

« Les adversaires de l'Entente font courir le bruit que Bissolati a quitté le pouvoir parce que le gouvernement ne serait pas assez favorable aux idées démocratiques du président Wilson et au contraire trop au service de la politique de la France et de l'Angleterre. »

Le « Giornale d'Italia » fait observer justement que cette thèse est illogique, car Bissolati, comme tous les autres membres du cabinet, sait que l'Italie est d'accord sur les principes émis par M. Wilson et que, si elle tient à développer son rôle en Europe, elle doit avant tout resserrer ses liens avec la France et l'Angleterre.

Un autre ministre va démissionner

Rome, 30 décembre. — M. Bereuini, ministre de l'instruction publique, s'est déclaré complètement solidaire de M. Bissolati et suivra son exemple en donnant sa démission. D'autre part, le député Bononi, qui aurait pu éventuellement être appelé à représenter les socialistes réformistes au sein du cabinet, a déclaré approuver complètement l'attitude de M. Bissolati et ne pas pouvoir accepter sa succession.

Le cabinet Orlando devra donc subir non pas un remaniement, mais une reconstitution complète.

LA RÉVOLUTION ALLEMANDE

La reconstitution du gouvernement

Zurich, 31 décembre. — On mande de Berlin de source officielle que, dans le ministère reconstitué, les fonctions sont ainsi réparties : Scheidemann, a la surveillance des affaires étrangères; Noske, celle des affaires militaires, et Wissel, qui doit s'occuper des questions de politique sociale.

La Note officielle signale à ce propos, à nouveau, que l'on n'a ainsi réparti que les attributions de travail à l'intérieur du cabinet, par contre il n'a pas été touché à la composition des ministères. Le rédacteur en chef Lœbe, de Breslau, a refusé un poste dans le gouvernement, en donnant comme motif l'importance de ses occupations en Silésie.

SON PROGRAMME

Berne, 31 décembre. — Le nouveau gouvernement d'empire vient de publier son programme. Notons-en les points essentiels :

A l'intérieur, il s'agit de préparer l'Assemblée nationale, d'assurer l'ordre des séances, de s'occuper de l'activité du ravitaillement, d'entreprendre la socialisation dans le sens des décisions prises à la Conférence des C.-O.-S., de traquer de la façon la plus énergique les bénéfices de guerre, de créer des occasions de travail et de soutenir les ouvriers qui en sont privés, de créer une garde nationale, d'ôter les armes à ceux qui en détiennent indûment.

A l'extérieur, il s'agit de conclure la paix aussi rapidement que possible dans les conditions les plus favorables. Il s'agit d'assurer à l'étranger la réalisation de la République allemande en y employant des hommes nouveaux et animés d'un nouvel esprit.

Le gouvernement d'empire termine ainsi :

« Voici les points essentiels de notre programme, tel qu'il se présente, jusqu'à la convocation de l'Assemblée nationale. Nous accomplirons ce programme en collaboration étroite avec les libres Etats allemands. Le travail s'effectuera, non pas par des manifestations publiques, mais par des actes concrets. »

Le gouvernement quittera-t-il Berlin ?

Zurich, 31 décembre. — La question de savoir si le nouveau gouvernement continuera à siéger à Berlin ou s'il se transportera dans une ville de l'Allemagne méridionale, par exemple à Weimar, est toujours sans solution. On considère au comité central des conseils ouvriers et soldats un déplacement comme nécessaire, afin d'enlever à Liebknecht et son groupe toute force et de les empêcher de troubler sérieusement l'œuvre du gouvernement et les travaux de la Constituante. Mais il y a quelques grves objections. Si, par exemple, le gouvernement abandonne Berlin, le groupe Spartacus et peut-être aussi les indépendants ne manqueraient pas de constituer dans la capitale un autre gouvernement, et alors se reproduiraient en Allemagne ce qui se produisit en Russie : il y aurait deux gouvernements. En raison de cette considération, il est probable que le nouveau gouvernement majoritaire cherchera, avec l'appui des éléments bourgeois, à rester dans la capitale de l'empire.

Le gouvernement n'ira pas à Weimar

Zurich, 31 décembre. — Le projet de transférer le gouvenement à Weimar est abandonné pour l'instant.

Démission de Wells

Amsterdam, 30 dcembre. — Wells, commandant de la place de Berlin, a adressé aux commissaires du peuple une lettre annonçant sa démission parce qu'il est incapable, dit-il, d'assumer la responsabilité du maintien de l'ordre à Berlin au point de vue militaire.

Les ministres se déplacent

Berne, 31 décembre. — Les ministres allemands Landsberg, Hirsch et Breitscheit sont partis pour Posen; Ernst et Schere, pour Breslau.

Le bolchevisme chez les mineurs

Zurich, 31 décembre. — En Silésie, vingt-deux mines chôment totalement; les grévistes de la mine de Schlesien se sont emparés par force du directeur et de l'inspecteur, les ont brutalisés et, sous menace de mort, les ont forcés à accepter leurs revendications et à leur donner 800 marks chacun. Des faits analogues se sont produits dans la mine de Donnersmark. A Mulheim et Duisbourg, dans la Ruhr, des manifestations bolchevistes se sont produites. A Ortelsbourg, des combats ont eu lieu entre le 1er bataillon de chasseurs prussiens et les partisans des comités d'ouvriers et soldats. Il y a eu plusieurs tués et blessés.

Les manifestations de dimanche à Berlin

Zurich, 31 décembre. — Des manifestations monstres eurent lieu dimanche à Berlin. Environ un demi-million de personnes participèrent à la manifestation des socialistes majoritaires. 30,000 personnes assistèrent à la manifestation du parti démocratique. L'ordre n'a pas été trouble. Cependant, les groupes Spartacus et bolcheviste ne se tiennent pas pour battus et ne restent pas inactifs, loin de là. Dans de nombreuses réunions, ils proclament que c'est « le devoir du prolétariat de troubler par tous les moyens et d'empêcher les élections de l'Assemblée nationale ».

Défense de fournir des armes aux bandits bolchevistes

Amsterdam, 30 décembre. — On mande de Berlin :

Le commandement suprême de l'armée a télégraphié au commandement oriental qu'il est très sévèrement défendu par le gouvernement allemand de remettre des armes ou du matériel de guerre aux bolchevistes, une telle violation de l'armistice pouvant entraîner une reprise de la guerre.

Troubles à Breslau

Zurich, 31 décembre. — Des troubles graves, voire des combats, sont signalés à Breslau. Les tramways ne circulent plus.

Complot monarchique découvert

Londres, 31 décembre. — Un mouvement monarchique, ayant pour centre Munich et des ramifications dans diverses parties de la Bavière, aurait été découvert. Quarante arrestations auraient été opérées, dont celles de plusieurs officiers. Les conspirateurs auraient projeté de s'emparer de l'arsenal et d'arrêter le comité exécutif des Soviets.

Ils ne rendront le Sleswig que dépouillé

Copenhague, 31 décembre. — De nombreuses plaintes parviennent du Sleswig septentrional par suite des réquisitions onéreuses organisées par l'administration allemande actuelle et dont souffre la population de cette province. Ces plaintes deviennent de plus en plus nombreuses, et il n'y a pas de doute qu'il ne s'agisse d'un pillage méthodique du pays en vue de rendre au Danemark cette province complètement dépouillée.

La Conférence de la Paix

L'accord des Alliés

Londres, 31 décembre. — M. Lloyd George, au cours de la réception des journalistes américains, a dit : « Je ne crois pas que le président Wilson fasse objection à ce que je dise que nous sommes en accord complet et qu'il ne peut pas y avoir de difficultés entre les Etats-Unis, l'Angleterre et les alliés. Nous avons fait de grands progrès, et le président a été satisfait des accords réalisés en Italie et en France. Nous pouvons maintnant nous réunir à Paris dans dix jours et prendre des arrangements pour la vraie Conférence de la paix. La représentation et bien d'autres détails sont déjà réglés. »

Le rapatriement des prisonniers français

300,000 rapatriés avant le 15 janvier

Berne, 27 décembre (retardée). — Le commandement du 18e corps allemand à Francfort, a soumis à la commission française de rapatriement un plan détaillé pour le transport de tous les prisonniers français qui se trouvent en Allemagne.

La commission a approuvé le plan dont l'exécution a été confiée par le ministre de la guerre prussien au major général von Sludnitz. On pense que ce plan permettra de rapatrier 300,000 prisonniers avant le 15 janvier prochain.

Les pertes françaises

Paris, 30 décembre. — Les pertes de la France sont représentées notamment par 2 millions de jeunes gens et de mutilés, 26,000 usines détruites, 12 millions de têtes de bétail saisies et volées et des milliers d'hectares de riches terres rendues stériles.

Une escadre américaine dans la Baltique

Copenhague, 31 décembre. — Une escadre américaine, composée de contre-torpilleurs et du croiseur « Chester », battant pavillon de l'amiral, est arrivée en rade de Copenhague, où elle demeurera quelques jours et gagnera ensuite la mer Baltique.

Les Austro-Allemands expulsés de Turquie

Constantinople, 31 décembre. — Les ressortissants allemands, hongrois et austro-allemands ont reçu l'ordre de quitter la Turquie. Leur départ rapide est rendu difficile par le manque de charbon.

A LA CHAMBRE

Séance du matin

La crise des transports par voie ferrée

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

Paris, 31 décembre. — Dans sa séance du matin, la Chambre discute un projet portant ouverture d'un crédit de 120 millions affecté au rétablissement des voies ferrées dans leur situation d'avant-guerre. Le ministre des transports, M. Claveille, expose que dès le mois de février dernier, il a fait établir par les services compétents, après une enquête auprès des Compagnies et des groupements industriels et commerciaux, tout un plan d'améliorations à apporter à nos réseaux. Ce plan est dressé en prévision pour une durée de dix ans.

On a estimé que le mouvement en marchandises serait dans un an supérieur à 25 % de ce qu'il était en 1913. On a fixé sur cette évaluation le nombre correspondant des wagons et des locomotives qu'il serait indispensable de mettre en circulation. Ces commandes seront réservées à l'industrie française. 27,000 wagons, on le sait, ont été antérieurement commandés aux Etats-Unis. Ils seront livrés dici au mois de mars. Il n'y a pas à redouter des surprises sur ce délai de livraison. Quant aux réparations, elles seront poussées au maximum de rapidité.

La main-d'œuvre nécessaire a été mise à la disposition du ministre pour assurer l'exécution rapide de cette formidable besogne.

Les chemins de fer locaux vont être remis en état; on leur restituera dans un temps aussi restreint que possible le matériel qui leur a été réquisitionné au cours de la guerre. La construction du nouveau matériel roulant sera poursuivie conformément au principe de la standarisation. Un bureau central pour tous les réseaux français sera constitué à l'effet de se substituer aux trop nombreux travaux d'étude et de dessins des Compagnies. Il examinera les divers projets et s'efforcera de réduire à quelques types seulement ceux des nouvelles voitures et locomotives.

Après différentes observations, le rapporteur, M. Lebocucq, donne quelques précisions sur la portée financière du projet, basé sur ce que l'Etat fait aux Compagnies l'avance des sommes nécessaires. Cette somme sera remboursée par l'ennemi dans la mesure où la dépense sera considérée comme une charge de guerre.

Des socialistes élèvent de nombreuses critiques contre la conception du gouvernement, et appuient un amendement de M. Albert Thomas demandant le renvoi.

M. Claveille s'y oppose formellement et pose la question de confiance. La Chambre lui donne gain de cause par 444 voix contre 69.

L'article 1er, qui autorise le ministre des travaux publics et des transports à prendre les mesures et à engager les dépenses nécessaires, et l'article 2, autorisant le ministre à procéder aux acquisitions de matériel pour faire face aux besoins du trafic jusqu'en 1920, sont adoptés, ainsi que l'article 3, qui autorise le ministre à engager les dépenses nécessaires pour payer une indemnité de cherté de vie de 2 fr. par jour aux cheminots des grands et petits réseaux.

L'Extrême Gauche continue l'obstruction manifestée au cours de la discussion du budget.

Le bureau constatant que la Chambre n'est pas en nombre, la séance est levée à une heure et demie et renvoyée à trois heures.

AU SÉNAT

Séance du matin

Les douzièmes provisoires

Paris, 31 décembre. — Le Sénat a tenu une première séance de matin pour la continuation de la discussion des douzièmes provisoires.

M. Milliès-Lacroix, rapporteur général de la commission des finances, donne lecture de son rapport sur le projet adopté par la Chambre concernant les crédits du budget ordinaire des services civils de l'exercice 1918.

La commission du Sénat propose l'adoption sans modification des articles votés par la Chambre.

Les différents articles et l'ensemble du projet sont adoptés à l'unanimité de 219 votants. Malgré l'insistance de M. Klotz, ministre des finances, qui aurait désiré que le Sénat achevât dès ce matin le vote des crédit provisoires, l'Assemblée se range à l'avis de M. Milliès-Lacroix, qui signale l'état de fatigue de ses collègues, dont beaucoup sont des vieillards, et renvoie la séance à l'après-midi.

La séance est levée.

La Chambre hollandaise s'occupe de l'ex-kaiser

La Haye, 31 décembre. — A la première chambre, M. van Embden a posé les questions suivantes au ministre des affaires étrangères et de la justice :

1. Les ministres savent-ils que le séjour de l'ex-empereur allemand, commencé le 30 novembre dernier, a froissé les sentiments du monde entier sans exception à l'égard de ce pays et lui a nui ainsi moralement d'une façon incroyable ?

2. Les ministres ont-ils reçu le rapport du comité central sur la situation légale dudit Guillaume II ?

3. Si oui, les ministres sont-ils prêts à donner à ce rapport la plus prompte publicité possible, et aussi sans perte de temps à régler définitivement la question ?

M. ALAPETITE à Madrid

Madrid, 30 décembre. — M. Alapetite, ambassadeur de France, a présenté au roi ses lettres de créance, avec le cérémonial de coutume.

M. Alapetite a prononcé le discours suivant :

« Sire,

» J'ai l'honneur de remettre entre les mains de Votre Majesté les lettres qui m'accréditent auprès d'Elle en qualité d'ambassadeur de la République française.

» Ma première parole doit être pour remercier Votre Majesté au nom de mon pays de la part qu'Elle a prise, avec une si délicate courtoisie, au deuil qui a frappé l'ambassade de France. Votre Majesté avait apprécié l'esprit conciliant de M. Joseph Thierry, l'aménité de son caractère et ses efforts pour trouver dans une étude approfondie de chaque problème les éléments de sa solution.

» Je m'inspirerai de son exemple et je me conformerai aux instructions du gouvernement de la République en apportant au gouvernement de Votre Majesté une collaboration loyale en vue de rechercher le règlement le plus équitable des questions qui se poseront entre les deux grandes nations unies par les liens les plus étroits de voisinage et de parenté, éprises du même idéal, formées par la même civilisation et préoccupées de n'entretenir entre elles aucun sujet de discorde ni de malentendu.

» Après la terrible guerre qui vient de désoler le monde, tous les peuples vont organiser leurs moyens de production pour réparer tant de pertes, remplacer tant de bras qui ne travailleront plus. Des arrangements économiques devront tendre à une aide mutuelle, afin qu'aucun effort ne soit perdu.

» Une ère nouvelle dans les rapports entre les peuples va suivre la victoire du droit. La France, en célébrant cette victoire, due à la vaillance des armées alliées, n'oublie pas les victimes de la guerre, ni les généreux dévouements qui se sont portés à son secours. Elle m'a chargé d'offrir à Votre Majesté une médaille d'or de la reconnaissance française.

» La République m'a fait l'interprète des nombreuses familles de prisonniers dont vous avez abrégé les angoisses et de la nation tout entière. C'est au nom de la France qu'elle m'a prié de présenter à Votre Majesté les vœux qu'elle forme pour son bonheur personnel, pour celui de Sa Majesté la reine et de la famille royale et pour la prospérité de l'Espagne. Je travaillerai à la prospérité de l'Espagne en même temps qu'à celle de la France dans la mission que je serai fier de remplir, encouragé par la haute bienveillance de Votre Majesté. »

En réponse à M. Alapetite, le roi a prononcé un discours dont nous retenons ce qui suit :

« La France vient d'ajouter à sa glorieuse histoire de nouveaux infléchissables lauriers qui causent l'admiration du monde entier et spécialement de l'Espagne, toujours prête à s'unir de cœur à ceux qui, comme l'a fait la France, ont versé héroïquement leur sang et déployé une indomptable énergie dans la défense des intérêts de la patrie associant les principes éternels et sacrés de liberté et de justice.

» Combien j'aurais voulu, au cours de la terrible guerre passée, que mon désir de faire le bien eût pu donner tous les fruits que souhaitaient ma volonté et le charitable sentiment de mon peuple. Le peu que j'ai pu faire pour la France m'a été splendidement payé par la médaille d'or de la reconnaissance que je porte aujourd'hui pour la première fois avec autant d'orgueil que de gratitude. J'espère que, dans l'avenir, il me sera possible de faire beaucoup plus encore dans le domaine de la paix et de l'humanité.

» Dans cette œuvre de paix qui, heureusement, approche pour l'humanité fatiguée d'une lutte si longue et si sanglante, l'Espagne se prépare à occuper un poste d'activité et de travail qui lui revient en parfait accord avec la France et dont le double objet est de contribuer pour sa part à réparer dans la mesure du possible les dommages subis et en même temps d'accroître son développement économique.

» Dans l'ère nouvelle à laquelle vous faisiez allusion, les relations entre les peuples prendront également des formes nouvelles plus intimes et plus parfaites. A l'appel de cette noble entreprise, l'Espagne répondra résolue à ce que l'aide soit mutuelle comme vous l'indiquiez si justement et à ce que aucun effort ne soit perdu dans ce libre travail collectif.

» Au nom de l'Espagne, je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, des vœux que vous formez pour la prospérité de ma patrie, pour les miens et pour celle de ma famille. Et j'y réponds, ainsi que Sa Majesté la reine, en faisant des vœux à mon tour très sincèrement pour le bonheur de M. le Président de la République française et pour la grandeur toujours croissante de votre noble et héroïque pays. »

NÉCROLOGIE

Avec une vive peine, nous apprenons la mort de notre collaborateur parisien Jean Lafitte, membre de l'Association des journalistes sportifs, décédé à l'âge de quarante-quatre ans.

Jean Lafitte, né à Bordeaux, après avoir achevé ses études au lycée de cette ville, était parti pour Paris, où il avait débuté dans la presse sportive. Rapidement, il s'y était fait une place, collaborant à la fois à l'Agence télégraphique républicaine, à l'« Echo de Paris », au « Monde sportif », à la « Petite Gironde » et à plusieurs autres importants organes de province.

Dans les dernières années qui précédèrent la guerre, alors que l'automobile, le football, l'hippisme, l'aviation notamment avaient donné à la vie sportive le développement que l'on connaît, Jean Lafitte, sans renoncer à ses autres collaborations, avait assumé la direction à Paris des services sportifs de la « Petite Gironde », et il s'en acquittait avec une compétence qui l'avait fait apprécier justement de nos lecteurs.

Par sa cordialité, sa serviabilité toujours en éveil, Jean Lafitte n'avait fait autour de lui que des amis qui éprouveront sa perte. Elle sera particulièrement ressentie dans notre maison, dont il fut l'un des dévoués collaborateurs.

Nous prions Mme Jean Lafitte et ses de

DÉPÊCHES de la Nuit dernière

AU SÉNAT

Séance de l'après-midi

Paris, 30 décembre. — MM. Klotz, Pichon, Leygues, Boret, Lebrun, Loucheur et plusieurs sous-secrétaires d'Etat sont présents.

LE RAPPORTEUR

M. Milliès-Lacroix, rapporteur général, avant de lire le rapport sur les douzièmes provisoires, exprime ses regrets et son indignation, au nom de la commission des finances, pour les conditions de rapidité dans lesquelles le Sénat est appelé à délibérer sur une loi de si haute importance, où les crédits, montant à une quinzaine de milliards, sont répartis en quatre projets différents.

Puis, le rapporteur général lit son rapport. On passe aussitôt après à la discussion des articles.

Sur l'article 3, qui ouvre un compte spécial pour l'occupation de la rive gauche du Rhin, **M. Ribot** fait observer fort justement que la rédaction proposée n'indique aucune limitation à ces dépenses. Il y a là un gros danger. Il est nécessaire que le contrôle du Parlement s'exerce là comme ailleurs.

La commission reconnaît le bien fondé de cette remarque

M. Milliès-Lacroix remanie son texte dans ce sens et ajoute :

Les dépenses d'occupation doivent être définitivement à la charge de l'Allemagne. Nous appelons l'attention du gouvernement sur l'opportunité de demander à l'Allemagne des provisions suffisantes. (Vif assentiment.)

M. Klotz, ministre des finances, appuie ces observations. Il annonce qu'un compte à solder par l'Allemagne sera ouvert à ce sujet et que toutes les dépenses envisagées seront soumises à l'approbation des Chambres.

M. Milliès-Lacroix donne alors lecture d'un second rapport portant l'ouverture de crédits de même nature, mais applicables cette fois au premier trimestre de 1919.

Les articles et l'ensemble du projet sont successivement adoptés à l'unanimité.

Le Sénat rétablit un crédit de 5 millions supprimé par la Chambre pour l'application de la loi sur les loyers.

A propos de la discussion de l'article 1er, la commission avait proposé une réduction de 130 millions pour manifester le désir du Sénat de voir les établissements d'artillerie et tous nos arsenaux rendus à leur destination normale au lieu de fabriquer des produits industriels.

M. Loucheur, ministre de la reconstitution industrielle, se déclare absolument d'accord sur ce point avec le Sénat tout en faisant remarquer qu'on ne pouvait opérer en cette matière que par étape. La commission s'estime satisfaite par cette déclaration et se rallie au chiffre de la Chambre.

En revanche, une réduction de 100,000 fr., acceptée par le gouvernement, est adoptée avec cette signification que les services de l'intendance militaire devront être restitués dans le plus bref délai possible au ministère de la guerre.

On s'ajourne ensuite au lendemain matin dix heures et demie, en spécifiant qu'il y aura une seconde séance au début de l'après-midi, sur la demande de M. Pams, ministre de l'intérieur.

L'activité de M. Clemenceau

Paris, 30 décembre. — M. Clemenceau, président du conseil, a donné depuis quelques jours un rare exemple d'énergie et d'activité. Il a assisté sans interruption, matin et soir, aux séances qu'a tenues la Chambre, vendredi, samedi et dimanche. En particulier à la séance qui s'est tenue ce matin; il est resté jusqu'à une heure du matin au Palais-Bourbon.

Après avoir pris quelques heures de repos, il est venu assister à la fin de la séance de la Chambre, ce matin, à huit heures et demie. A neuf heures et demie, il s'est rendu à la séance du Sénat; il est rentré ensuite au ministère de la guerre, où il a repris le cours de ses travaux.

Dans l'après-midi, il s'est entretenu avec différentes personnalités, notamment de maréchal Foch.

Le président du conseil se propose de prendre, à partir de demain soir, une semaine de repos en s'absentant de Paris.

LES ÉVÉNEMENTS D'ALLEMAGNE

Le gouvernement d'Ebert, heureux du départ des minoritaires

Bâle, 30 décembre. — Les socialistes minoritaires se sont séparés du gouvernement dimanche matin à une heure. Avant le départ, une déclaration a été lue par M. Dittmann. M. Haase a pris la parole ensuite. Il a déclaré vouloir exprimer le souhait sincère qu'après le départ des socialistes minoritaires le gouvernement serait en mesure de conduire efficacement les affaires publiques et de constituer un gouvernement fort, respecté à l'intérieur comme à l'extérieur. Sur quoi les socialistes minoritaires ont quitté la salle des séances.

Bâle, 30 décembre. — On mande de Berlin au sujet du départ des socialistes minoritaires du gouvernement :

« Sous le vain prétexte de vouloir être déchargés de toute responsabilité, les socialistes minoritaires refusèrent de répondre aux questions suivantes posées par le comité central : Les commissaires du peuple sont-ils prêts à garantir l'ordre et la sécurité notamment des propriétés publiques et privées contre toute tentative de violence ? Sont-ils aussi également prêts, avec les moyens qu'ils ont à leur disposition, à garantir la possibilité de travailler pour eux et leurs sous-ordres contre tout acte de violence, de quelque côté qu'il se produise ?

» Le gouvernement est maintenant aux mains du parti social-démocrate, qui a adjoint aux trois membres du gouvernement d'autres délégués, assurant notamment une représentation à l'Allemagne du Sud. Ces délégués sont MM. Noske, Loebe, Wissel. Depuis le début de la révolution, Noske était commandant de Kiel; Loebe était rédacteur du « Breslauer Volksblatt »; Wissel est surtout connu pour avoir battu à une majorité considérable son concurrent indépendant dans l'arrondissement de Niederbarnim. »

Les troubles de Posen

Les Polonais redevenus maîtres de la ville

Copenhague, 30 décembre. — On confirme que des combats sanglants ont eu lieu dans les rues de Posen entre les Allemands et la population polonaise. Trente-huit femmes et enfants et une centaine de Polonais et d'Allemands ont été tués. La ville est aux mains des Polonais.

L'agence Wolff

Zurich 30 décembre. — Les bureaux de l'agence Wolff, qui avaient été envahis par les Spartakistes, sont de nouveau libérés; mais le télégraphe passe tantôt des mains des Spartakistes à celles des troupes du gouvernement et vice-versa.

BORDEAUX

Il y a un an

1er JANVIER 1918

Les Italiens chassent les Autrichiens de la tête de pont de Zenson, sur la Piave.

Signature à Berne d'un accord économique et financier franco-suisse.

Le Conseil municipal de Paris décide d'offrir, au nom de la ville, un drapeau aux Tchéco-Slovaques organisés en armée autonome.

Conseil Municipal de Bordeaux

Séance du lundi 30 décembre 1918

La séance est ouverte à cinq heures quarante, sous la présidence de M. Ch. Gruet, maire, qui rend un hommage ému à la mémoire du sous-lieutenant Allemane — fils de M. Auguste Allemane, secrétaire adjoint de la Ville, — récemment décédé de blessures reçues sur le front des armées, et communique au Conseil les deux citations dont ce vaillant et regretté officier a été l'objet.

Cette séance de fin d'année a pour objet de régulariser quelques affaires urgentes. Nous nous bornerons à signaler les suivantes :

Les travaux des Eaux, Egouts, Voies

Les traités passés exceptionnellement de gré à gré pour l'année 1918, en vue de l'exécution de divers travaux publics (eaux, égouts, voies, etc.) arrivant à expiration, le Conseil, estimant que la situation économique ne s'est pas modifiée, autorise le maire à passer des marchés semblables pour 1919. Les travaux pour lesquels il ne sera pas possible de passer des marchés de gré à gré pourront être exécutés en régie.

L'Ecole des Mutilés

Le Conseil approuve le budget de l'école pratique de rééducation professionnelle des mutilés de la guerre, qui est arrêté à la somme de 1 million 4,852 fr.

Pour les futures mères et les tout petits

La commission administrative des hospices civils est disposée à créer un asile pour femmes enceintes et une pouponnière.

Dans ces deux établissements, les admissions auront lieu, soit gratuitement, soit moyennant un prix de journée établi conformément aux lois et règlements sur les établissemens hospitaliers. Pour faire ces deux créations, la commission est disposée à acquérir le domaine de Chellet, à Talence.

Le Conseil donne un avis favorable à la réalisation de cette double œuvre éminemment philanthropique et, dit M. le docteur Arnozan, rapporteur, « digne de tous les encouragements ».

Révision des listes électorales

Après nomination de MM. Gambade, Saint-Germain et Chabrely, en qualité de délégués pour la révision des listes électorales, et de M. Chabrely comme délégué au Bureau de bienfaisance, la séance est levée à six heures quinze.

Clôture de la chasse

Les chasseurs de Bordeaux et du département continuent à nous adresser de nombreuses questions au sujet de la chasse. Nous ne pouvons que leur rappeler que l'arrêté de M. le Préfet de la Gironde, en date du 5 décembre 1918, publié récemment par nous, indique de la façon la plus nette les obligations qui leur sont imposées.

« La chasse à tir, dit cet arrêté, est close dans l'étendue du département de la Gironde, à partir du dimanche 29 décembre 1918, à la chûte du jour, sauf en ce qui concerne celle du gibier d'eau dont la date de clôture reste fixée au dernier dimanche de mars ».

D'autre part, la réglementation permanente du 28 juillet 1913 est maintenue dans ses articles relatifs à la destruction des animaux nuisibles, articles dont nous avons également reproduit les principales dispositions.

Donc, la chasse aux grives ou autres oiseaux sous bois, est interdite.

Nous donnons ces indications à titre purement officieux. Les intéressés qui désireraient des précisions officielles pourront s'adresser à la préfecture, au service compétent.

La vie chère

Le service de contrôle de la Préfecture (commissariat spécial), s'est montré particulièrement actif dans la journée de samedi dernier, jour de marché à Bazas, à Sainte-Foy-la-Grande, Bordeaux et la banlieue.

Soixante infractions ou délits ont été relevés contre différents bouchers, épiciers et producteurs pour défaut d'affichage, ventes au-dessus de la taxe de denrées diverses :

17 à Bazas, dont une affaire de spéculation sur le riz.

28 à Sainte-Foy-la-Grande;

2 à Caudéran;

3 à Bordeaux, pour vente de lait écrémé au-dessus de la taxe.

Il a été également procédé à plusieurs prélèvements de lait à Bordeaux et dans les communes limitrophes pour analyses.

Ravitaillement civil

Vente de pommes de terre, carottes et topinambours par la municipalité.

Mercredi 1er janvier, la municipalité fera vendre des carottes et des topinambours sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché de Lerme et marché des Chartrons. Les heures ne sont pas modifiées.

Les prix restent fixés : carottes, 0 fr. 60 le kilo; topinambours, 0 fr. 45 le kilo.

Pommes de terre.

Le même jour, dans la matinée, à partir de neuf heures, des pommes de terre seront mises en vente au marché de Lerme, au marché des Chartrons et au Grand-Marché, à raison de 0 fr. 60 le kilo.

Il pourra être attribué cinq kilos par ménage. Il ne sera pas rendu de monnaie.

Livre d'or de l'Ecole primaire supérieure Pélegrin-Commandant-Arnould

L'Association des anciens élèves rappelle à tous les camarades — adhérents ou non à l'Amicale — et à leurs familles que, d'accord avec l'administration de l'Ecole, elle poursuit la préparation du Livre d'Or destiné à perpétuer la mémoire de tous ceux qui, rattachés d'une manière quelconque à l'Ecole ou à l'Amicale Pélegrin, sont morts pour la patrie ou, durant la guerre, ont servi au front ou dans les services de l'arrière.

Le plan de ce Livre d'Or sera publié ultérieurement. Le volume sera rattaché à la monographie de notre vieil établissement d'enseignement primaire supérieur, un des doyens de la France.

L'Association désirant n'omettre personne, recevra avec reconnaissance tous les renseignements qu'on voudra bien lui fournir (adresses militaires, citations avec textes, décorations diverses, morts ou blessés pour la France, disparus, prisonniers). Envoyer directement les documents à M. Albert Soubeste, secrétaire général de l'Amicale Pélegrin, 11, place Sainte-Eulalie, Bordeaux.

Le prochain Bulletin de l'Association devant paraître fin janvier, il est recommandé de procéder à ces envois, autant que possible avant le 10 janvier, les camarades ayant changé d'adresse militaire ou ayant été démobilisés et les prisonniers rapatriés d'Allemagne sont, en particulier, invités à se faire connaître pour la rectification des listes actuelles.

Citations à l'ordre

— Nous avons récemment publié la belle citation à l'ordre de l'armée dont a été l'objet le 7e d'infanterie coloniale. Nous sommes heureux aujourd'hui de reproduire celle méritée par un des vaillants officiers de ce régiment, M. le commandant Louis Regnault, du 1er bataillon. Elle est ainsi conçue :

A l'ordre de l'armée : « Au cours des récentes affaires, après avoir conduit son bataillon dans un ordre parfait de Reims à l'Aisne, à travers une région accidentée et très boisée, sous un violent bombardement, a forcé le passage du canal des Ardennes et de l'Aisne, s'est porté au nord de la rivière et a brillamment enlevé une position sérieusement défendue, protégée par un épais rideau de fils de fer. S'y est ensuite maintenu grâce à son énergie et à ses habiles dispositions, malgré tous les efforts de l'ennemi pour l'en déloger. Quoique intoxiqué le 15 octobre 1918, a conservé son commandement jusqu'au moment où, complètement épuisé, il a dû se laisser évacuer. »

Cette citation — la troisième — a valu au commandant Louis Regnault sa nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur. M. Louis Regnault, ancien élève du lycée de notre ville, était au 7e colonial, à Bordeaux, avant la déclaration de guerre.

— Notre concitoyen M. le chef de bataillon Charles-Jean Issaly, du 20e régiment d'infanterie, a été l'objet des deux nouvelles et belles citations suivantes, que nous sommes heureux de reproduire :

A l'ordre du corps d'armée : « Très bon chef de bataillon. Pendant les opérations de l'offensive sur l'Ailette, du 26 août au 6 septembre 1918, a commandé son bataillon avec distinction. A contribué à la réduction de centres puissamment organisés, et malgré la résistance de l'ennemi, a réussi à atteindre nos anciennes tranchées devant F... »

— A la date du 23 novembre 1918, le maréchal commandant-en chef les armées françaises cite à l'ordre d'armée la compagnie 9/3 du 6e régiment du génie, avec le motif suivant : « Au cours de la marche sur l'Aisne, en Septembre et octobre 1918, sous le commandement du capitaine Clavier, a fourni un effort remarquable pour le rétablissement des ponts et passerelles, notamment sur la Dormoise, le 27 septembre, puis sur l'Aisne, pendant la période du 17 au 23 octobre, où, soumise à un bombardement continu sur les chantiers comme au cantonnement-bivouac, elle s'est maintenue courageusement au travail, malgré les pertes subies journellement, et jusqu'à épuisement complet de ses effectifs. S'était déjà distinguée au moment du passage de l'Avre, notamment le 8 août 1918, où elle établissait en quelques heures, et sous le feu des mitrailleuses, des ponts pour l'artillerie de campagne. »

Le capitaine Clavier, originaire de Bordeaux, conducteur des ponts et chaussées, est déjà titulaire de trois citations.

— Est cité à l'ordre de l'armée, Louis Monier, capitaine adjoint au colonel commandant le 138e régiment d'infanterie : « Officier d'une grande valeur morale. A fait preuve, pendant la préparation et les combats récents, des plus hautes qualités militaires. S'est dépensé sans compter et a rendu, comme adjoint au chef de corps, d'inestimables services, et contribué dans une large mesure au succès complet remporté par le régiment pendant les journées des 27 octobre au 2 novembre 1918. Trois citations antérieures au corps d'armée, une blessure. »

Le capitaine Louis Monier, qui a reçu en outre la décoration italienne « Al Valore militare », est le fils de M. Gustave Monier, négociant en bois à Bordeaux.

— Est cité à l'ordre du corps d'armée, Armel Banabéra, sous-lieutenant au 1e R. I : « Commandant un détachement chargé de fouiller une tranchée ennemie et deux abris, s'est porté résolument à l'attaque, entraînant son groupe malgré un violent barrage ennemi. S'est acquitté parfaitement de sa mission, rapportant des renseignements précieux et ayant fait deux prisonniers. »

C'est la seconde citation au corps d'armée méritée par ce jeune officier, dont le père, M. Banabéra, est professeur au lycée de Bordeaux-Longchamps.

— Est cité à l'ordre du corps d'armée du 31 août 1918, Robert Durand, brigadier éclaireur au régiment de tirailleurs marocains C. H. R. :

« A fait preuve au cours de violents combats, du 8 au 11 août 1918, des plus belles qualités militaires, assurant la liaison du bataillon avec le colonel d'une façon parfaite. Blessé grièvement en assurant son service, n'a consenti à se laisser évacuer qu'après avoir remis à son chef de bataillon les renseignements dont il était porteur. »

Cette citation, la deuxième obtenue par ce brave, lui avait valu d'être nommé maréchal des logis, agent de liaison, adjoint au commandant.

Le sous-officier Robert Durand, décédé des suites de ses blessures, était ancien élève du lycée de Bordeaux. Son père, M. Jean Durand, est boucher en gros, 10, rue de la Gare.

Société de propagande de l'instruction

Le comité de la Société s'est réuni au siège, 28, rue Saint-Nicolas et a pris quelques résolutions importantes relatives au développement de l'enseignement professionnel. Des cours de travaux manuel se rapportant au bois, au métal et à la céramique et la broderie, assemblage de vêtements, etc., commenceront l'enseignement général dans le courant de janvier à former de bons artisans, si nécessaires à l'heure actuelle. Au cours de cette réunion, il a été également décidé que des prix spéciaux importants seront offerts aux élèves les plus méritants.

La victoire ayant récompensé nos efforts, le comité est heureux de pouvoir ainsi travailler lui aussi à préparer une autre victoire sur le terrain économique et ne négligera aucun moyen pour arriver au but et récompenser le travail assidu de ses meilleurs élèves.

Rappelons que ces nouveaux cours de dessin et travaux manuels, notamment le cours de sténographie, reprendront le jeudi soir 2 janvier.

Le comité de la rive gauche du Rhin

Le comité de la rive gauche du Rhin (25, rue de Clichy, Paris) et les filiales de ce comité en province organisent un vaste pétitionnement en faveur des idées que nous avons exposées ici à diverses reprises, et où ces groupements voient la sanction de l'œuvre grandiose de nos soldats et des alliés.

Rappelons les plus essentielles de ces revendications.

Le comité de la rive gauche du Rhin, considérant :

1. Que les territoires enlevés à la France par le traité du 20 novembre 1815, et qui comprennent Landau, Sarrebrück et Sarrelouis, forment avec les parcelles avoisinantes des départements du Bas-Rhin et de la Moselle des régions foncièrement unifiées au point de vue géographique, ethnique et économique;

2. Que la tradition historique fait de ces territoires, successivement et sans discontinuité, des établissements gaulois, gallo-romains, francs, alsaciens ou lorrains, puis français depuis le dix-septième siècle jusqu'en 1815; et que Sarrelouis, en particulier, est encore actuellement peuplée en grande majorité de familles de souche française, en dépit des immigrations allemandes qui se sont infiltrées immensément dans cette région comme dans la malheureuse Pologne;

3. Que la plaie ouverte au flanc de la France en 1815 a créé pour nous de danger permanent d'agression allemande, que ne saurais réussir à conjurer une frontière artificielle faite de forteresses : ce qu'attestent trop éloquemment les quatre grandes invasions germaniques subies par la France depuis la Révolution.

Emet les vœux suivants :

« 1. Que tout le pays cis-rhénan jusqu'à la frontière hollandaise soit enlevé, au triple point de vue politique, militaire et économique, à la redoutable puissance qui a son siège à Berlin;

» 2. Que l'hégémonie militaire de la France s'exerce, soit par nos garnisons, soit par des garnisons belges, sur les principales forteresses qui sont en bordure du Rhin jusqu'à son entrée en Hollande;

» 3. Que la zone économique de la France et de la Belgique s'étende à tout le pays cis-rhénan, où elle se substituera au Zollverein allemand;

» 4. Que la navigation du Rhin, canalisé jusqu'en Suisse, soit libre, internationalisée et placée sous le contrôle d'une commission nommée par la France, ses alliés et les pays neutres intéressés;

» 5. Que la ville alsacienne de Landau soit restituée purement et simplement au département du Bas-Rhin;

» 6. Que le pays lorrain de la Sarre, comprenant Sarrebrück, Sarrelouis, Vaudrevange, Tholey, Neunkirch, Merzig, Mettlach et les cantons voisins, soit réuni aussi au territoire français comme il l'était autrefois. »

A la suite du pétitionnement, le comité définitif de Bordeaux sera constitué.

Des cambrioleurs opèrent rue Frantz-Despagnet

En rentrant lundi à son domicile, 59, rue Frantz-Despagnet, M. Lestrade, instituteur, qui s'était éloigné de Bordeaux depuis une huitaine de jours, constata que, pendant son absence, des cambrioleurs avaient fouillé sa maison de fond en comble.

Ils avaient essayé d'abord de s'introduire par la porte d'entrée et par la porte de la cave, qui toutes deux portaient des traces d'effraction; mais elles avaient résisté à l'effort des pesées.

Les malfaiteurs avaient alors escaladé le mur du jardin et pénétré dans la maison en fracturant la porte de la cuisine.

Une fois dans la place, ils purent visiter tous les meubles sans être inquiétés.

Cependant, le butin qu'ils ont emporté est relativement peu important. Il ne comprend que des bijoux ayant surtout une valeur de souvenir, et une petite somme d'argent.

M. le Commissaire de police du 13e arrondissement recherche les voleurs.

Les vols dans les grands magasins

Malgré les arrestations opérées chaque semaine, les voleuses à l'étalage, séduites sans doute par les expositions du lundi, continuent leurs opérations.

Trois d'entre elles ont encore été arrêtées lundi pour vol dans un grand magasin de la rue Sainte-Catherine.

L'une de celles-ci est une cultivatrice de passage à Bordeaux. Son mari est un fonctionnaire municipal.

Les deux autres voleuses, au contraire, opéraient de concert et avaient déjà éveillé les soupçons des surveillants. On n'attendait que l'occasion de les prendre en flagrant délit, et c'est ce que l'on a pu faire lundi matin, vers onze heures, au moment où elles venaient de s'emparer d'un vêtement imperméable et d'un tricot genre « golf ».

Pendant que les agents étaient occupés de sa compagne, l'une des deux femmes réussit à prendre la fuite et ne put être rejointe que devant son domicile.

Ce fut pour ses poursuivants l'occasion d'opérer une perquisition immédiate, qui a permis de retrouver dans sa malle divers objets provenant de vols précédents.

Les trois voleuses ont été mises à la disposition du parquet.

Dans la gueule du loup !

Des gardiens de la paix en tournée dans le quartier de la place Gambetta, pendant la nuit de lundi à mardi, entendaient tout à coup des cris : « Au secours ! » Ils se précipitèrent du côté d'où venaient ces appels. Ils aperçurent un individu qui rouait de coups une malheureuse femme.

A la vue des agents, le brutal personnage — nommé Unigardia, âgé d'une vingtaine d'années, d'origine italienne — voulut détaler; il ne réussit pas tout d'abord. Mais comme on l'appréhendait pour le diriger sur la Permanence, car il était porteur d'un revolver chargé, l'homme parvint à prendre la fuite. Courant à perdre haleine, il arriva devant un bar de la rue du Loup, où il pensait pouvoir entrer pour se reposer.

Devant la porte se trouvaient précisément deux agents en bourgeois. Pensant avoir affaire à deux passants attardés, l'Italien crut devoir leur dire qu'il venait d'échapper aux mains de la police, qui voulait l'arrêter parce qu'il était porteur d'un revolver.

Unigardia, qui se jetait si ingénument dans la gueule du loup, fut naturellement encadré aussitôt par les agents, qui le conduisirent à la Permanence. Après interrogatoire, il fut écroué pour violences et port d'arme prohibée.

Au moment où il faisait preuve d'une brutalité révoltante près de la place Gambetta, Unigardia avait à se côtés un de ses compatriotes, — Joseph L..., âgé de vingt et un ans, manœuvre, — qui fut arrêté, car il était lui aussi porteur d'un revolver contenant trois balles.

PETITE CHRONIQUE

LES VOLS. — Un sac à main contenant 220 francs a été volé à Mme Champagne, de Cambes, à la station des tramways, quai des Salinières.

— Lundi, dans les magasins des Nouvelles-Galeries, un portefeuille renfermant 220 fr. a été soustrait à Mme veuve Terrade, tailleuse, rue François-de-Sourdis.

— Un vol de onze paires de brodequins et d'un paquet de caoutchouc a été commis au préjudice de la Compagnie du Midi, dans un wagon en station sur les docks.

VOYAGEUR SANS GENE. — Un jeune homme, René L..., voulait escalader la remorque d'un tramway stationnant avenue Thiers, au lieu de prendre la file comme les autres voyageurs. Il injuria les agents qui voulaient l'en empêcher. Pour ce fait, il a été l'objet d'un procès-verbal.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 31 décembre.

Heures	Ther.	Baro.	Ciel	Vents
Minima de la nuit	6.0	»	»	»
8 heures du matin	8.0	759.0	Pluvieux	N.-N.-O.
Midi	9.0	759.0	Dito.	Dito
Maxima du jour	12.0	»	»	»

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIE

GENERALE TRANSATLANIQUE. — Le paquebot « Martinique », ayant à bord 442 passagers, dont 250 militaires, et un chargement de diverses marchandises, a quitté Bordeaux lundi soir, à destination de Casablanca et Mazagan.

— Le commandant du paquebot « La-Lorraine », avise la Compagnie par un sans-fil que son navire, qui a quitté New-York le 23 décembre, ayant à bord de nombreux passagers à destination de Bordeaux, entrera en Gironde dans la nuit du 31 décembre ou le 1er janvier.

« La-Lorraine » montera à Bordeaux mercredi matin; le débarquement aura lieu à sept heures.

COMMUNICATIONS

Gare de Bordeaux-Bastide

Sous réserve des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 62,501 à 64,000 (série B, 2e catégorie), et de 43,601 à 44,000 (série C, 3e catégorie) seront acceptées par la gare de Bordeaux-Bastide, par expéditions de 300 kilos au maximum, le jeudi 2 janvier 1919.

LES GROUPEMENTS MUTUALISTES

ASSOCIATION MUTUELLE DES FAMILLES DE PRISONNIERS DE GUERRE OU DISPARUS DE BORDEAUX. — Assemblée générale le 5 janvier, à dix heures du matin, au théâtre de l'Apollo. Tous les prisonniers de guerre rapatriés, en ce moment à Bordeaux, sont invités à assister à cette réunion.

LES SOCIÉTÉS SPORTIVES

SCOUTISME. — Eclaireurs de France (section de Bordeaux), 5, rue Fondaudège. — Dimanche 5 janvier 1919, réunion des chefs à 9 heures, au local; sortie de la troupe, réunion à 13 h. 30, place du Pont (La Bastide), sac et bâton.

COURS ET CONFÉRENCES

INSTITUT COLONIAL. — Cours professés à la Faculté des lettres, 20, cours Pasteur, à 8 h. 30 du soir :

3 janvier, M. Serre, géographie coloniale : Colonies françaises d'Afrique.

Cours d'arabe, à 6 heures :

3 janvier, M. Feghali, C. E., exercices de conversations.

Les Sports à Bordeaux

BOXE

LE MATCH JOE-BORELL-LURIE

La rentrée de Criqui

La feuille de location s'est rapidement couverte pour la grande gala pugilistique organisé le mercredi 1er janvier, à 2 h. 30, à la salle Franklin, rue Vauban, sous les auspices du Wonderland bordelais.

Quatre combats sont inscrits au programme, où figure une des merveilles du ring, le prestigieux Criqui, que les organisateurs ont pu décider à faire sa rentrée à Bordeaux. Le public bordelais saura les remercier de l'heureuse surprise qu'ils lui ont réservée.

En opposant au champion Albert Lurie le « crack » américain Joe Borell, les organisateurs ont voulu permettre aux amateurs du noble art d'avoir une ligne sur la valeur du champion d'outre-Atlantique avant sa rencontre prévue avec notre « étoile » Georges Carpentier, qui va enfin faire sa rentrée. Le match des deux superbes athlètes a été conclu en 15 rounds de 3 minutes, aux gants de 4 onces. Il s'annonce très palpitant.

Le prix des places a été fixé de 2 fr. 50 à 25 fr. Il est prudent de se hâter de retenir ses places au bureau installé au 73 de la rue Sainte-Catherine, et qui fonctionnera dimanche matin à la salle Franklin.

Le ring sera monté au milieu de la salle.

Théâtres et Concerts

Français, Appolo et Bouffes

BONNE ANNEE !

MM. L. Lescouzères et G. Mauret-Lafage, directeur du Théâtre-Français, de l'Apollo-Théâtre et du théâtre des Bouffes, les **Artistes, Mmes et MM. des Chœurs, l'Orchestre, le Ballet** et tout le personnel de ces trois théâtres prient la « Petite Gironde » de porter, au début de cette nouvelle année, leurs vœux les meilleurs au public bordelais, qu'ils s'efforceront encore, comme toujours, de satisfaire.

Français - Saison d'opéra

Mercredi, en matinée de gala : « **MADAME BEAUCHARME** », avec **Aimé Lapeyrie**, le sympathique ténor bordelais dans le rôle de Pinkerton; **Mlle Augusta Garcia**, de l'Opéra-Comique, dans le rôle de Butterfly; **D. Bédué, Lucy Raymond**, Fourès, Viannet, Lambrette. — Le spectacle sera terminé par le ballet de « **Faust** », avec l'étoile **Mady PIEROZZI**.

Mercredi, en soirée de grand gala : « **LE TROUVERE** », avec l'incomparable distribution : **Cazenave, Boulogne, Lucyle Panis, H. Ferran**, ces quatre artistes de l'Opéra; **Jane Dalcia**, de l'Opéra de Marseille, Scène et pas de la « **Bohémienne** », avec l'étoile **Mady Pierozzi**.

Jeudi, en matinée : « **MIREILLE** », avec **Berthe Lowelly, Georges Foix**, de l'Opéra-Comique; **René Gerbert**, **Mme** Viannet, Lapeyre. — Pour terminer le spectacle, « **COPPELIA** », avec **Mady Pierozzi** et le maître **Camille Laffont**.

Jeudi, en soirée extraordinaire : « **SAMSON ET DALILA** », avec **Cazenave, Boulogne**, de l'Opéra; **Jane Dalcia**, de l'Opéra de Marseille; **H. Ferran**, de l'Opéra. — Pour terminer le spectacle : « **PAILLASSE** », avec **Decourcelle**, le ténor mutilé; **Nadia de Jasinski, Lapeyre, Bédué**.

Vendredi, « **WERTHER** », avec **René Lapelletrie, Mlle Laure Bergé**.

Samedi, « **LAKME** », avec **Berthe Lowelly, Georges Foix, Lapeyre, D. Bédué, Jane Dalcia**.

Dimanche, en matinée : « **MANON** », avec **René Lapelletrie, Augusta Garcia**.

Dimanche, en soirée : « **L'AFRICAINE** », avec **Cazenave, Boulogne, Panis, Ferran, de Jasinski**.

Location ouverte au hall du Français.

Apollo - Saison d'opérette

Mardi, en soirée; mercredi, en matinée et soirée; jeudi, en matinée et soirée; vendredi, samedi en soirée; dimanche, en matinée et soirée : « **LA COCARDE DE MIMI-PINSON** », de l'Opéra-Comique, dans le rôle de Marie-Louise, qu'elle a créé à Paris; **M. Frantz CARUSO**, de l'Apollo de Paris, dans le rôle de Jean; **Mlle Lya Coddes, Paul Darnois, René Gamy, Mme Lejeune, Delcroix, Mlle Silvestre**, Maurice Laban et toute la Compagnie d'opérette. — « **Ballet Alsacien** », réglé par M. Camille Laffont, dansé par **Dina Lorenzi, Margot Avril**, et les dames du ballet.

« **La Madelon de la Victoire** », la nouvelle chanson de notre compatriote Lucien Boyer, sera chantée par le sympathique baryton **F. Caruzo, Mmes** et **MM.** des chœurs, accompagnés par l'orchestre dirigé par M. Bardou. — Le public est invité à reprendre en chœur avec les artistes le refrain de la **Madelon de la Victoire**.

Location ouverte au hall du Français.

Lundi 6, mardi 7, mercredi 8, relâche pour répétition de « **la Fiancée du Lieutenant** ».

Jeudi 9 janvier, en matinée, création à Bordeaux, première ville après Paris, de « **LA FIANCÉE DU LIEUTENANT** ».

Bouffes-Music-Hall

Tous les jours, en matinée, à 2 h. 30; en soirée, à 8 h. 30 :

Les 4 lions du professeur Laurent, présentés par le cow-boy Georgianni, numéro de lions qui a fait sensation à l'Alhambra de Paris.

The Falow Bill, l'attraction mondiale, les rois de la carabine sur patins et sur trapèze volant. — **Betty et Partner**, acrobates de l'Alhambra de Londres. — **Harry West Duo**, cyclistes sérieux et comiques des Folies-Bergère. — **Suzy Willy**, chanteuse de genre à l'Olympia. — **Welma-s et sa soubrette**, magie dévoilée du Nouveau-Cirque. — **Les Mars Ely's**, barristes sérieux et comiques de l'Hippodrome de Londres. — **Francinet**, diseur, le meilleur imitateur de Dalbret. — **Léonard**, son nain et ses chiens dressés, parodistes comiques de l'Alhambra de Paris. — **Zozo**, le roi du rire, etc.

Location ouverte au hall du Français.

Trianon-Théâtre

Mercredi, en matinée et soirée, le triomphe : « **LA PETITE CHOCOLATIERE** ». — Jeudi, pas de matinée; en soirée : « **LA PETITE CHOCOLATIERE** ». — Vendredi, grand gala : « **LE SECRET DE POLICHINELLE** ». — Mardi 7 janvier, à 4 heures, concert Gellibert-Lambert. — Location rue Franklin.

Alhambra-Théâtre

31 décembre, à 8 h. 30, « **1919** », revue.

Scala-Théâtre

« **LA REVUE DE LA FEMME** ». — Mercredi, matinée et soirée, et tous les soirs, la Revue et ses scènes nouvelles : la Grippomanie et l'Agent Gomenol, avec toutes les vedettes et les somptueux finales. On loue sans frais à la Scala.

Alcazar-Théâtre

Mercredi 1er janvier 1919 (matinée et soirée), « **LE CONTINUELLE DES WAGONS-LITS** ». — Samedi 4 et dimanche 5 janvier : « **LA GOUALEUSE** », le drame le plus goûté du public bordelais.

SPECTACLES

MARDI 31 DECEMBRE

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « **La Tosca** ».
BOUFFES. — 8 h. 30 : **Music-Hall.**
APOLLO. — 8 h. 30 : « **La Cocarde de Mimi-Pinson** », avec **F. Caruso.**
TRIANON. — 8 h. 45 : « **La Petite Chocolatière** ».
SCALA. — 8 h. 30 : « **La Revue de la Femme** ».
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : « **1919** », revue.

FAMILY-CINEMA

15, rue Wustenberg, rue Mondenard

Fêtes du Jour de l'An. Mardi 31, soirée. Mercredi 1er janvier, deux matinées et soirées.

« **L'HOMME QUI S'EST VENDU** », comédie dramatique. « **LE REVE DE SIMONE** », comédie jouée par la **petite Genevois.**

CINÉ-VARIÉTÉS, 202, rue Sainte-Catherine

De lundi à mercredi, en matinée et soirée : « **LE MARTYRE DE MISS CAVELL** », grand drame en trois parties, montrant la tragédie qui a fait tressaillir le monde; « **MASCAMOR** », 9e épisode. **ACTUALITES.** A partir de jeudi prochain, « **LA 10e SYMPHONIE** », merveilleux film d'art joué par **EMMY LYNN.**

Alhambra Cinéma-Skating

« **LA PETITE INFORTUNEE** », comédie, les **DERNIERES ACTUALITES**, les **ROMANS CINEMAS** et sur la scène « **1919** », revue pouvant être vue de tous. — Skating avec piste en bois. Dans le café, orchestre symphonique pendant les entr'actes.

Cinéma Etoile-Palace

Jusqu'à jeudi : « **LA COMPLICE** », magnifique drame (5 parties). « **L'HEROINE DU COLORADO** », 9e ép. L'Employé n° 3, comique. — Vendredi : « **LE DISCIPLE** », de **Paul Bourget.**

CINÉ-NOUVEAUTÉS, 57, rue Servandoni

Mardi 31, soir.; mercredi 1er, mat. et soirée: Protea III; la Course à la Mort; Réception à Metz du gouvernement français, etc.

Cinéma Arès-Judaïque,

37, boulevard du Président-Wilson

Mercredi 1er de l'An, matinée et soirée : « **LA COURSE A LA MORT** », drame puissant. — **LES RONDS DE CUIR**, fou rire. Comiques, voyages, etc.

Modern-Cinéma

Place Picard

Mardi 31 décembre, soirée.

Mercredi 1er janvier, matinée et soirée.

« **LA PETITE NINICHE** », comédie en 3 parties. « **MASCAMOR** », 2e ép. Comique, actualité, etc.

THÉATRE GIRONDIN, chemin de Pessac

Mardi, soir.; mercredi, 2 mat., 2 h. et 4 h. 15 et soirée : « **L'Auberge du Signe du Loup** ». — « **Héroïne du Colorado** ». Intermède Pauly.

Skating-Palace

Mercredi, grande matinée et soirée de gala. Jeudi, matinée